

Important Information on Appearance Methods

Please note the following changes to appearance methods in the summons form you have been served with:

Your matter may be scheduled by [court to insert electronic method]. If you are unable to participate in your matter by electronic method, or require an accommodation to do so, please contact: [court to insert information].

Renseignements importants sur les modes de comparution

Veillez noter les changements suivants aux modes de comparution indiqués dans l'assignation qui vous a été signifiée :

Votre procès peut avoir lieu par [forme électronique à remplir par le tribunal]. Si vous ne pouvez pas participer à la séance par voie électronique ou que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation pour le faire, veuillez contacter : [coordonnées à indiquer par le tribunal].

Ontario Court of Justice / *Cour de justice de l'Ontario*
Provincial Offences Office / *Bureau des infractions provinciales*

[Court to insert Address, Hours of Operation] / [ajouter l'adresse et les heures d'ouverture]

FOR INFORMATION ON ACCESS TO ONTARIO COURTS FOR PERSONS WITH DISABILITIES: [Court to insert information]

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX TRIBUNAUX DE L'ONTARIO : [ajouter l'information]